

Conseil Municipal du 06 mai 2026
Délibération n° 2026-27

Convocation envoyée le	28.04.26
Nombre de conseillers en exercice	23
Nombre de présents	21
Nombre de votants	23

L'an deux mille vingt-six, le six mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel DUMENIL, Maire.

Etaients présents :

Mesdames BOUCHERY, NERISSON, VASSEUR, RIVET-RIOT, HUBERT, DAVOT, DELALANDE, RONDET, DU FAUR DE PIBRAC, BION, BARRAULT.

Messieurs DUMENIL, PINAULT, FULNEAU, POTIN, DAUBIGIE, MARONNEAU, DUPONT, THIRY, LAMENDOUR, NÈGRE.

Absents ayant donné procuration :

Monsieur Philippe MARTY a donné pouvoir à Madame Florence DAVOT.
Monsieur Didier LEFEBVRE a donné pouvoir à Monsieur Philippe NÈGRE

Absents : Néant

Le quorum étant atteint, Monsieur Lionel est désigné en tant que secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Tours Métropole Val de Loire : Demande de Fonds de concours de Droit Commun 2026 pour le remplacement des menuiseries du vestiaire de foot et pour le logement d'urgence.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5216-5 V,

Vu la Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 et notamment son article 186,

Vu le Pacte Fiscal et Financier adopté par TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE,

Vu le règlement général des fonds de concours en faveur des communes membres de TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE voté le 08 décembre 2025,

Vu le projet de la Commune de Rochecorbon visant à optimiser ses infrastructures en réhabilitant les menuiseries intérieures et extérieures du Logement d'urgence sis 3, rue du Commandant Mathieu à Rochecorbon (37210) et les menuiseries extérieures du local vestiaires de Football sis rue des Clouet à Rochecorbon (37210).

Considérant le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT DETAILLE INVESTISSEMENT

Réhabilitation des menuiseries intérieures et extérieures du logement d'urgence et extérieures du local des vestiaires du Foot.

DEPENSES		RECETTES	
Postes de dépenses	Coût total du Projet en € HT	Nature de subvention	en €
Etudes préalables Acquisitions préalables nécessaires Maîtrise d'œuvre Travaux à détailler Mobilier matériel à détailler Autres (à préciser)	83 002,58 €	DETR(2) DSL(3) Autre subvention Etat (à préciser) (4) Fonds européens (5) Conseil départemental (6) Conseil régional (7) Autres (à préciser) (8)	
		Total subventions (9=2+3+4+5+6+7+8)	0,00 €
		<i>Reste à charge commune avant FDC métropolitains (10)=(1)-9</i>	83 002,58 €
		FDC TMVL (Droit commun)	41 501,29 €
		Total FDC (11)	41 501,29 €
		Reste à charge communal (12=10-11)	41 501,29 €
TOTAL DEPENSES OPERATION (1)	83 002,58 €	TOTAL RECETTES OPERATION (13)= (1)	83 002,58 €
		% FDC TMVL dans le reste à charge du bloc communal = (11)/(10)	50%
		Ne doit pas dépasser 50%	Vrai
		% Autofinancement commune =(12)/(1)	50%
		Doit être supérieur ou égal à 20%	Vrai

Considérant l'intérêt que revêt ce projet pour la Commune de Rochecorbon.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Dimitri FULNEAU, Adjoint au Maire en charge des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- 1) **SOLLICITE**, auprès de TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE, le fonds de concours de droit commun 2026 pour un montant de 41 501,29 € afin de réhabiliter les menuiseries intérieures et extérieures du Logement d'urgence sis 3, rue du Commandant Mathieu à Rochecorbon (37210) et les menuiseries extérieures du local vestiaires de Football sis rue des Clouet à Rochecorbon (37210)
- 2) **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la poursuite de ce dossier.

Pour extrait conforme, le 06 mai 2026
Le Maire,


Emmanuel DUMENIL



Le Secrétaire de séance,


Lionel PINAULT

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le Contrôle de Légalité et de l'accomplissement des mesures de publicité (publication ou notification) auprès du Tribunal Administratif d'Orléans